



Compte rendu FS du 04/11/25 :

La CGT Finances publiques rappelle d'emblée dans sa déclaration liminaire l'importance de la convention avec une psychologue du travail qui était très appréciée par nos collègues. Actuellement, la convention est close et le protocole de recherche d'une nouvelle psychologue doit reprendre. Le dispositif national qui se résume à un numéro de téléphone est absolument insuffisant. La CGT a demandé et obtenu que notre FS (ex CHSCT) finance en 2026 un nouveau partenariat avec une psychologue du travail.

Nous rappelons que le site de Chauny en grève la semaine dernière révèle le problème des travailleurs à distance. Sans chef de service, sans structure de plein exercice, encore un héritage du funeste NRP. La CGT Finances Publiques avait alerté sur les immenses difficultés auxquelles les agents se retrouvant en distanciel sans véritables structures ni service allaient être confrontés.

La CGT FIP continue de revendiquer la réimplantation de services de proximité de pleine compétence.

Le rapport du médecin de prévention relève clairement les effets négatifs sur la santé des agents de la surcharge de travail. La CGT Finances Publiques fait un lien évident avec les suppressions d'emplois. La crainte sur l'avenir est aussi présente et démontre un manque de confiance des agents envers leur administration.

La CGT Finances publiques avait demandé les chiffres concernant la répartition genrée de la mise en place du télétravail. Le télétravail est plus demandé par les femmes ce qui révèle le besoin d'équilibre entre la vie professionnelle et vie personnelle. Le temps partiel est petit à petit remplacé par du télétravail.

La CGT Finances publiques rappelle l'importance de la réunion du DUERP dont les agents doivent avoir des retours sur ce qui est fait concrètement notamment le lien entre DUERP et le plan de prévention. Pour le moment les agents se demandent souvent l'utilité de ce DUERP. Les agents doivent savoir qu'en instance, la CGT obtient un certain nombre de succès pour l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des personnels.

La CGT Finances publiques a mis en lumière, lors d'une visite, la fragilité du SPFE en matière de quantité de travail. En effet, un acte n'est pas équivalent à un autre, l'équipe d'encadrement doit effectuer une meilleure répartition des tâches. Mais pour ce faire il est nécessaire d'avoir des encadrants avec un minimum de bagage technique. Le mythe du chef de service seulement manager qui n'a pas besoin d'une vraie connaissance technique a vécu.

Il est absolument inacceptable d'avoir dans nos services des encadrants sans compétences techniques minimales. D'autant plus dans notre contexte de services en tension. Tension liée à la pénurie d'effectifs désormais installée à la DGFIP depuis de trop nombreuses années.

La CGT Finances Publiques est scandalisée du manque d'implication du chef de service par intérim de la TH de Laon. Nous n'avons jamais vu une animosité aussi importante lors d'une visite FS d'un responsable envers ses agents. La situation de ce service est intolérable. 3 ans d'intérim depuis la trésorerie hospitalière de Saint-Quentin, pas d'encadrement, plus d'accueil du public etc ...

La CGT exige que Laon TH retrouve l'ensemble des attributs d'un service de pleine compétence, qu'il n'a jamais cessé d'être officiellement, dans les plus brefs délais.

La CGT Finances Publiques est satisfaite de l'élargissement du droit d'enquête en cas de suicide ou d'une tentative de suicide d'un collègue survenue hors du lieu de travail. Cela correspond à nos revendications nationales.

Il est important d'établir si un lien avec l'organisation du travail existe ou non.